

La lettre des salariés agricoles de Picardie - septembre 2016 - n°1

2016, l'année des changements

Lors de l'assemblée générale de la FN ASAVPA (Fédération Nationale des Association de Salariés de l'Agriculture Pour la Vulgarisation du Progrès Agricole) en 2014 à Vannes, les départements du Lot et du Tarn soumettent au vote cette proposition : « retravailler l'identité du réseau, de son nom et rédiger également une charte pour affirmer que le projet associatif de notre mouvement reste pertinent pour demain ». Cette proposition adoptée par l'assemblée générale, un groupe de travail composé d'administrateurs et d'animateurs est constitué. Son objectif : répondre à cette proposition oh combien importante et engageant l'avenir du mouvement ASAVPA, lors de l'Assemblée générale 2016.

L'AG à Albert

Répondant à un appel à candidature pour accueillir cet événement, La Picardie, qui compte aujourd'hui encore 4 administrateurs au Conseil d'administration de la Fédération nationale, a été choisie pour préparer au mieux l'accueil de plus de 80 délégués ASAVPA.

C'est à Albert dans la Somme que se sont donc tenues l'Assemblée extraordinaire et l'Assemblée générale de la Fédération Nationale les 3,4,et 5 mars 2016.

« **Les ASAVPA sont mortes à Albert, l'ASSOCIATION DES SALARIÉS AGRICOLIS DE FRANCE est née à Albert** » s'est exclamé le président national, Michel Marcoul à l'issue de l'Assemblée Extraordinaire qui venait de valider le nouveau nom, les nouveaux statuts et la Charte du mouvement,

après des débats riches et sereins. « Nous devons rassembler toutes nos forces autour de notre nouveau nom en jouant collectif. C'est une nouvelle aventure qui commence. Nous sommes tous attachés à nos valeurs, mais il nous faut savoir le transmettre aux nouveaux salariés et leur donner envie de faire partie de notre réseau » dit en substance Michel Marcoul, en introduction de son rapport d'orientation pour les deux années à venir.

Et en Picardie

Les trois départements Picards, l'Aisne, l'Oise et la Somme, avaient des situations différentes au regard de leur journal, adressés en plus ou moins grand nombre, selon la réussite de partenariat, aux salariés agricoles de leur département.

« Nous devons nous aussi, même si c'est difficile, raisonner par mutualisation, quand c'est possible ; régionalisation et pluri partenariats » (Propos de Michel Marcoul Assemblée générale Albert 2016). Informer un plus grand nombre de personnes, mieux se faire connaître, mutualiser les moyens financiers sont des éléments clefs alimentant

la réflexion avec la Mutualité Sociale Agricole de Picardie qui nous propose une autre forme d'accompagnement.

Ce nouvel accompagnement se traduit aujourd'hui par la conception, la réalisation et l'envoi d'un journal Régional EOLE, adressé aux salariés agricoles de Picardie, en lieu et place des journaux précédents spécifiques à chaque département.

Ce bulletin trimestriel veut avoir l'ambition d'apporter des informations pertinentes dans différents domaines, tout en ne gommant pas les spécificités de chaque association départementale. C'est peut être beaucoup de changement en peu de temps, de nouveaux repères sont à prendre. Une autre façon de travailler ensemble se met en place pour les associations de salariés de nos départements. Mais quand le changement est souhaité, réfléchi, il est plus facile à faire.

Les présidents des ASAVPA : Joseph Alexandre, Aisne ; Yves Lefevre, Oise et Christian Grégoire, Somme



De gauche à droite, Christian Grégoire, Joseph Alexandre, Yves Lefevre.



Récolte et manutention : des protections en place et des réglages appropriés

Passée la première chaîne de l'arracheuse où la terre fine en cours de tamisage sert de "matelas protecteur" aux tubercules, toutes les zones de chute ou de changement de direction du flot de récolte doivent comporter des protections amortisseuses de chocs efficaces et en bon état : gainage caoutchouté performant sur les deuxième, troisième chaînes et élévateur, tapis de remorque, rembourrage des bords des bandes transporteuses et du cône de déversement du tapis élévateur-répartiteur au niveau du chantier de réception et de mise en stockage.

Des hauteurs de chutes limitées

Toutes les hauteurs de chute entre les différents organes des matériels où cheminement les

tubercules doivent être limitées au mieux, du champ jusqu'au bâtiment de stockage. Il est préférable de proscrire toute chute supérieure à 30 cm. Au champ, il conviendra d'utiliser au maximum les possibilités de descente de col de cygne des arracheuses simplifiées, ou de l'extrémité de la table de visite des arracheuses combinées, et de disposer d'amortisseurs de chute pour le début de remplissage des remorques et des trémies. Le retrait des rehausses côté chargement favorisera également des hauteurs de chute limitées. Lors du stockage un tapis répartiteur garantit mieux le maintien d'une distance faible et constante entre l'extrémité de l'élévateur et le tas de pommes de terre, plutôt qu'un simple élévateur à prolonge. Pour une bonne qualité de travail, les tubercules doivent

être maintenus dans une couche de terre protectrice tout au long de leur cheminement sur la première chaîne de l'arracheuse.

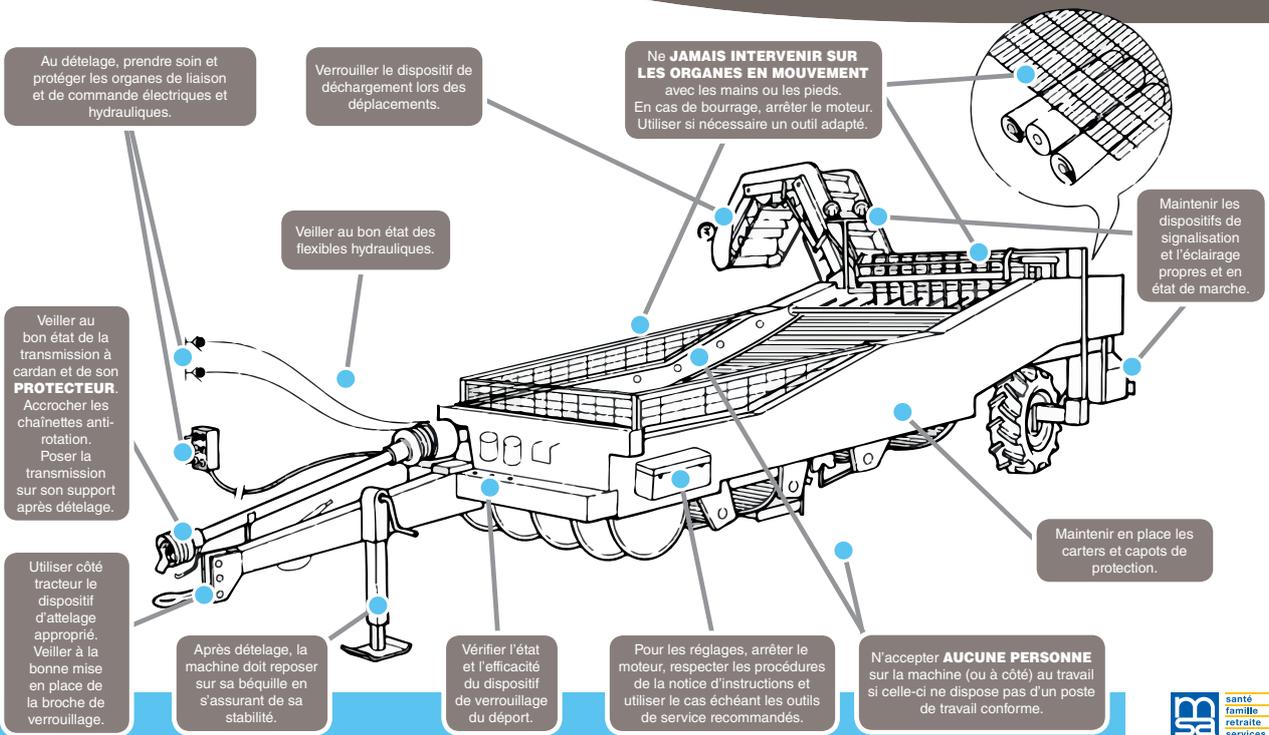
Des vitesses à adapter

La vitesse d'avancement (VAC) et la vitesse de rotation des chaînes (VRC) doivent être adaptées pour parvenir au meilleur compromis. Un rapport VRC/VAC proche de 1, voire légèrement inférieur, est souhaitable, surtout si le sol est sec ou que sa texture est légère. Dans des conditions plus humides ou des sols plus limoneux et argileux, ce rapport peut être légèrement supérieur à 1. Dissocier, tout en douceur. Pour séparer les tubercules de la terre qui les entourent et des fanes auxquelles ils étaient rattachés, de nombreuses innovations ont été réalisées par les constructeurs durant la dernière décennie pour

MSA de Picardie

FICHE DE PRÉVENTION ET DE CONFORMITÉ

Arracheuse à pommes de terre

Téléchargeable sur le site : <http://www.msa-picardie.fr/fr/actions-prevention-sst> • © Cemagref - Irtsea

allier efficacité de séparation et réduction de l'agressivité. L'optimisation de leur réglage passe ainsi, par exemple, par la limitation au strict nécessaire du secouage des chaînes, de la position des rouleaux effaneurs, de la pression des doigts effaneurs, mais également par le réglage de l'inclinaison des organes de déterrage et de la vitesse de rotation des rouleaux déterreurs.

Privilégier les systèmes d'effanage à large maille

Les systèmes d'effanage à larges mailles évitent la présence des rouleaux effaneurs et réduisent les endommagements, notamment en arrachage précoce ou pour les cultures à fort volume foliaire (plant). Dans tous les cas, il est souvent risqué de vouloir

procéder à un déterrage complet de la récolte au champ pour les chantiers d'arrachage simplifiés. La tare terre résiduelle pourra être éliminée à la réception à la ferme avant la mise en stockage à l'aide de systèmes déterreurs à postes fixes, plus faciles à contrôler et moins dommageables pour les tubercules. L'appoint de caméras de surveillance des organes arrières facilite le réglage en continu de la machine par le chauffeur en fonction des conditions réelles rencontrées.

Michel Martin,
Arvalis-Institut du végétal

La pomme de terre tient salon dans l'Aisne

Les 14 et 15 septembre 2016 rendez-vous à Villers Saint Christophe pour les journées européennes de la Pomme de Terre. Potatoeurope est une manifestation internationale dédiée à la pomme de terre se déroulant chaque année dans un des 4 pays partenaires et l'événement (Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas). Après 3 années à l'étranger, Potatoeurope revient en France avec l'ambition de renouveler le succès de la dernière édition qui s'est déroulée en 2012. Plus de 10 000 visiteurs dont 3000 étrangers provenant de 50 pays sont attendus.

Plus d'infos sur :
www.potatoeurope.fr

L'ASAVPA de l'Aisne devient l'Association des salariés Agricoles de l'Aisne.



C'est à Faucoucourt, près d'Anizy le Château que se sont tenues l'Assemblée extraordinaire et l'assemblée générale de l'ASAVPA de l' AISNE.

L'Assemblée extraordinaire était convoquée pour délibérer et valider les changements impulsés par l'Assemblée générale de la FN ASAVPA au mois de Mars à Albert.

Les nouveaux statuts ont été adoptés, le nouveau logo a soulevé un certain enthousiasme par sa modernité, et la Charte a fait l'objet d'échanges d'idées très riches.

C'est donc à Faucoucourt que L'ASSOCIATION des SALARIÉS AGRICOLES de L' AISNE est née. Monsieur David LUCE, directeur de Groupama Aisne nous a fait l'honneur d'assister à l'assemblée générale en prenant part aux échanges suscités par la présentation des différents rapports, activités, journal financier.

Vincent MARC, administrateur de l'Association, nous accueillait sur son lieu de travail, la Ferme D'Huez pour évoquer au cours de la visite, avec les participants, de jeunes actifs, les réalités d'une exploitation de polyculture-élevage, les

échanges accordant une place particulière aux ateliers de production animale. Le maintien ou non d'un atelier pouvant avoir des conséquences sur la main d'œuvre, ce qui ne peut laisser indifférent, des salariés en activités.

La météo étant clémente, c'est autour d'une grande table que cette après-midi d'une nouvelle ère pour l'Association des salariés agricoles de l'Aisne s'est terminée dans une ambiance très conviviale.

Bon à savoir

● La bourse d'emploi

La permanence se déroule dans les locaux de la Maison de l'agriculture à Laon, 1 rue René Blondelle le mercredi de 13 h 30 à 16 h 30.

Vous pouvez contacter la bourse d'emploi par mail : asavpa@ma02.org ou par téléphone au 03 23 22 50 91.

● La liste des offres d'emploi ainsi que la fiche d'inscription peut vous être communiquée par courrier ou par mail ou téléchargée sur le site de l'association :

www.aisne.asavpa.asso.fr.

Nous mettons en ligne sur le site :

www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr,

la liste des offres d'emploi ainsi que la liste des demandes d'emploi (à destination des employeurs).

Des projets de formations pour le 2^o semestre 2016

Thème 1 : « Utiliser des outils de désherbage mécanique et de désherbinage en grandes cultures »

Objectifs : Connaître les outils de désherbage mécanique et les techniques combinées chimique et mécanique, leurs évolutions techniques, les conditions de mise en œuvre, les avantages et les inconvénients.

Thème 2 : « Savoir contrôler les adventices »

Objectifs : Savoir identifier les adventices, connaître leur faculté germinative, leur seuil de nuisibilité, leur TAD (taux annuel de décroissance) pour mieux les contrôler.

Thème 3 : « Savoir travailler avec les auxiliaires des cultures »

Objectifs : Identifier le rôle des auxiliaires de culture sur la production agricole, reconnaître sur le terrain les ravageurs et leurs auxiliaires et savoir comment favoriser et tirer parti de la présence d'auxiliaires sur l'exploitation.

Ces formations sont prévues sur une journée avec une partie théorique en salle et une partie pratique sur le terrain.

Renseignement et pré inscription au 03.23.22.50.91

Nous contacter

Association des salariés agricoles de l'Aisne : 1 Rue René Blondelle 02007 LAON cedex.

Tel 03 23 22 50 91

mail: asavpa@ma02.org

Site :

<http://aisne.asavpa.asso.fr>

Un nouvel élan pour notre association



Depuis 50 ans (date de création des ASAVPA) la part de l'agriculture dans l'économie nationale a fortement diminué. Le nombre d'exploitation a été divisé par 4, la population active agricole par 6. En contrepartie, l'agriculture s'est fortement professionnalisée.

Les ASAVPA ont été un des principaux acteurs de la professionnalisation des salariés agricoles. Le monde a changé, nous devons maintenant répondre à d'autres besoins de nos salariés agricoles.

Le groupe de travail national a lourdement travaillé ces dernières années, et a proposé un renouveau de nos associations lors de l'assemblée générale tenue à Albert en mars dernier. A nous de saisir l'occasion pour redonner un nouveau souffle à notre association. Soyons acteur de ce changement.

Un travail partenarial important

Des choses se mettent en place dans notre département. L'assemblée générale nationale en Picardie nous a permis de prendre de nombreux contacts avec des futurs partenaires. Certains partenariats sont réalisés :

Avec la MSA : Elaboration de ce journal régional

Bon à savoir

Dans notre prochain numéro : compte-rendu de notre présence le 27 et 28 août 2016 à Courroy-Milly à Campagne en fête. Un renseignement sur les **Maisons Familiales Rurales (MFR) de Picardie**. Appelez-nous.

Avec les MFR : Nous sommes présents au Conseil d'administration de la MFR de Beaulieu les Fontaines (2 personnes) et de celle de Saint Sulpice (2 personnes) et un formateur de Saint Sulpice est présent à notre Conseil d'administration.

Et surtout, un conseil d'administration qui se renouvelle régulièrement. 4 jeunes salariés sont arrivés récemment avec de nouvelles idées.

Au niveau de la région avec Tandem. A chaque fois, ceci se réalise avec un appui ou un accompagnement de l'Association des Salariés Agricoles de France ou de TRAME.

Vous êtes salarié agricole, venez donc nous rejoindre !

AG extraordinaire à Nogent sur Oise

21 personnes se sont retrouvées ce samedi 11 juin au restaurant «Le SESON » à Nogent sur Oise. Un grand merci à Fabienne Audouard (ancienne secrétaire de l'Association des salariés Agricoles de France et local) pour avoir guidé les membres perdus dans Nogent. Un petit déjeuner a permis à tous d'être prêts à passer aux choses sérieuses.

Un nouveau nom, un nouveau logo, des modifications de statuts, l'adoption de la charte nationale, d'une motion : des décisions prises à l'unanimité pour redonner un renouveau à notre mouvement.

Puis ce fut le moment de détente, avec la visite de la Clouterie RIVIERRE à Creil, dernière clouterie Française en activité. Aujourd'hui, la clouterie RIVIERRE est une référence dans la fabrication de semences (clou forgé en fer doux, ayant une forme

pyramidale avec une tête plate, utilisés principalement par les cordonniers et les tapissiers), clous forgés et pointes de spécialité. Son catalogue comprend plus de 2800 modèles de clous et elle en crée chaque année de nouveaux.

La fabrication d'un clou n'est plus un mystère pour nous. Et c'est autour d'un déjeuner au restaurant « SESON » employant principalement des produits de notre région que nous nous sommes retrouvés. Un temps d'échanges, de souvenirs, d'anecdotes, fort apprécié par l'ensemble des participants.

L'ASSOCIATION DES SALARIÉS AGRICOLES DE L'OISE est donc née à NOGENT SUR OISE ce samedi 11 juin 2016.

Nous contacter

Nous contacter ou adhérer :
Association des Salariés
Agricoles de l'Oise
Chambre d'Agriculture
Rue Frère Gagne
60000 Beauvais
Tél : 03 44 43 02 98
E-mail : yvlefevre@wanadoo.fr



Assemblée Générale de l'ASAVPA de la Somme

L'ASAVPA de la Somme a tenu son Assemblée Générale le 4 juin 2016 à Amiens, dans les locaux de la fédération régionale des MFR.

Après l'approbation des rapports d'activité et financier, une assemblée générale extraordinaire a été ouverte pour le changement de nom et du logo ainsi que les statuts. Après un vote bulletin secret, le oui est passé à l'unanimité pour le nouveau nom.

Le nouveau nom est donc « association des salariés agricole de la somme ». L'assemblée générale s'est donc terminée par la lecture du rapport d'orientation par le président Christian GREGOIRE.

Après l'Assemblée Générale 2 intervenants de l'AROPA (Association des retraités et d'organismes professionnels agricoles) sont venus présenter leur association, qui a pour but d'aider les salariés retraités à monter un dossier retraite,

d'adhérer à une mutuelle, organiser des sorties conviviales (voyages, repas).

Au niveau national, elle fait également du lobbying auprès des parlementaires et des ministères pour la retraite universelle, afin que tout le monde soit regroupé dans un même régime avec les mêmes conditions.

Après cette présentation très intéressante, l'assemblée a été clôturée par un vin d'honneur.

Inauguration de la Ferme 3.0 dans la Somme le 2 juin à Aizecourt le Haut

La ferme agro-écologique va tester grandeur nature des innovations technologiques agricoles, elle se veut : Une vitrine permanente des innovations agronomiques, technologiques et robotiques en «living lab» sur une véritable exploitation agricole pour en mesurer l'acceptabilité sociale,

économique et technique. Un pôle d'expérimentation de systèmes de culture «en rupture» pour répondre aux enjeux de l'agriculture de demain : bioéconomie, fertilité des sols et recours minimal aux produits phytosanitaires.

600 personnes ont assisté jeudi

2 juin à l'inauguration de la Ferme 3.0 à Aizecourt-le-Haut (Somme). Venu de la Somme, des départements limitrophes mais aussi de toute la France, les visiteurs ont pour découvrir une quinzaine de matériels innovants, assister aux conférences et découvrir les aménagements phytosanitaires.

Nous contacter

Association des salariés agricoles de la Somme - 19 bis rue Alexandre Dumas
80096 AMIENS cedex 3 - Tel 03 22 33 69 26 - Mail a.roisin@somme.chambagri.fr

Bon à savoir

- La Bourse d'Emploi de la Somme - Téléphone tous les jours de 8h à 12h au 03 22 33 64 50 <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/offres-emploi/>
- Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle - Section Agricole - Tel 03 22 22 41 35 - Fax 03 22 22 41 12 - Mail : picard-ut80.uc1@direccte.gouv.fr
Horaires d'ouverture au public et standard de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- FAFSEA Fonds d'Assurance Formation des Salariés des Exploitations et Entreprises Agricoles - Immeuble Athena rue Mathias Sandorf Pole Jules Verne 80440 Boves
Tel : 03 22 22 59 59 - Internet www.fafsea.com
- Le Compte Individuel de Formation (à créer et pour suivre vos droits) <http://www.moncompteformation.gouv.fr>

Journée régionale

Cette année l'ASAVPA de la Somme avait pour charge d'organiser la journée de rencontre régionale. Le thème retenu était « la côte Picarde », le lieu retenu Saint Valéry sur Somme.



L'accueil s'est fait autour d'une table où nous avons pris une collation. Il fallait prendre des forces afin d'arpenter les rues et ruelles de la vieille ville. Après avoir garé nos véhicules dans un parking non payant (denrée rare de nos jours) nous avons rejoint notre guide. Celui-ci nous attendait au pied des remparts.

Bien que cela fasse plusieurs fois que nous ayons visité en famille la vieille ville, rien ne vaut une visite guidée. Montées, descentes, points de vue dans un paysage verdoyant

sont au programme. Bon nombres de détails qui auraient pût passer inaperçus ont émaillé notre promenade. Anecdotes et passage de personnes emblématiques nous ont été narrés.

Une escapade en mer pour visiter la Baie de Somme

Notre promenade à pied nous a conduits sur le port où nous attendait le « commandant Charcot » pour une petite escapade en mer. Notre capitaine nous a présenté la

baie de Somme, Saint Valéry et ses alentours. Les passagers ont été invités à se mettre à la barre, voir faire une photo pour immortaliser ce moment. Sur notre retour un phoque jouait à cache-cache avec le bateau. De nouveau sur le quai, nous avons pu admirer une locomotive appartenant aux trains de la baie de Somme.

Après avoir retrouvé nos véhicules, il ne restait plus qu'à prendre le chemin du retour. Bonne journée partagée grâce à ce cadre et une météo qui est restée clémente.

Voyage Technique à l'étranger

L'Association des Salariés Agricoles de Picardie organise en 2017 un voyage à l'étranger de deux jours pour visiter un constructeur de matériel agricole de renom et découvrir une région d'Europe, sa culture, sa population et sa gastronomie.

Afin de nous aider à organiser ce voyage au mieux (nombre de participants potentiels) et obtenir un tarif le plus avantageux possible en termes de transport et de logement, merci de nous exprimer votre souhait de participer à ce voyage.

Votre réponse n'est en rien un engagement de votre part. Ce voyage est ouvert à tous les salariés recevant le journal. Nous vous communiquerons de plus amples détails dans le prochain numéro d'EOLE.

Je suis intéressé pour participer au voyage technique en 2017

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Téléphone : E-mail :

Adresse d'envoi : Association des Salariés Agricoles de la Somme, 19 bis rue Alexandre Dumas, 80096 AMIENS cedex 3 ou fax 03 22 33 69 29 ou mail a.roisin@somme.chambagri.fr



Happement par les rouleaux effaneurs



Exemple d'accident

L'entreprise réalise un chantier d'arrachage de pommes de terre primeurs.

Un ensemble agricole, composé d'un tracteur équipé d'un broyeur de fanes sur le relevage avant et d'une arracheuse-chargeuse à l'arrière, est alors utilisé. Cette arracheuse-chargeuse est récente (moins de 2 ans) et à priori très performante. Ce type de chantier est courant et habituel pour l'exploitant et les salariés agricoles de l'entreprise.

Rapidement après le démarrage de ce chantier d'arrachage, de nombreux bourrages au niveau des rouleaux effaneurs se produisent.

C'est d'abord le chauffeur du tracteur de l'arracheuse qui gère ces bourrages.

Compte tenu de la fréquence de ces bourrages et des difficultés d'accès à la zone de débouillage, le chef d'entreprise décide de se positionner sur l'arracheuse en fonctionnement, et ce de manière permanente, afin de réaliser lui-même les débouillages et ainsi gagner du temps.

Les débouillages sont réalisés sans outil, en poussant directement avec le pied, afin que la matière accumulée puisse s'évacuer entre les rouleaux.

En fin de journée, l'opérateur s'est finalement fait happer la jambe en intervenant sur une machine en fonctionnement.

Les blessures occasionnées sont liées à la forte

compression de la jambe, sans plaie : hématomes et compression des nerfs. Cela a généré un arrêt de travail de 61 jours ; avec des difficultés à se déplacer et impossibilité de monter dans un tracteur suite à l'accident.

Des exercices de rééducation avec des séances de kinésithérapie ont été prescrits. 4 mois après l'accident, la situation de la victime s'est améliorée, mais subsiste encore quelques légères difficultés de mobilité et la jambe reste encore un peu gonflée.

L'entreprise concernée a également dû faire appel à de la main d'œuvre occasionnelle pour l'ensemble de ses travaux saisonniers de récolte de légumes et de semis d'automne.

Eviter l'accident

Mesures de prévention

Aspect technique et organisationnel

Le matériel doit être conforme :

- maintien en place et en état des carters et capots de protection contre les éléments mobiles de transmission
- interdiction formelle de procéder au débouillage machine en marche
- n'accepter aucune personne sur la machine (ou à côté) au travail si celle-ci ne dispose pas d'un poste de travail conforme
- utilisation obligatoire d'un outil adapté au débouillage
- rappel des consignes sur le port obligatoire des EPI (Equipements de Protection Individuelle) appropriés qui doivent être fournis par l'employeur : chaussures de sécurité, gants...
- formalisation des consignes spécifiques dans le cadre

de la formation au poste de travail des salariés.

Mais aussi :

- utiliser des caméras de surveillance pour avoir une vision depuis le poste de conduite du tracteur sur la zone des rouleaux effaneurs. Si cela est possible, cela permet aussi au chauffeur du tracteur de piloter et d'ajuster les paramètres de la machine en continu et en temps réel
- choisir des variétés adaptées
- broyer correctement les fanes (ou défanage préalable)
- mettre en place un souffleur de fanes
- proscrire les vêtements flottants non ajustés

Aspect humain

Les salariés devront être formés à ce type de travaux spécifiques. L'employeur s'assure que les consignes sont comprises et appliquées par les salariés.

Faire suivre une formation Sauveteur Secouriste du Travail aux salariés.

Formation spécifique du chauffeur par le constructeur ou le concessionnaire de matériel agricole afin d'ajuster au mieux les réglages de la machine en fonction des conditions d'arrachage. Un bon réglage de l'arracheuse implique une récolte de qualité, des tubercules sans choc, sans terre et sans fane. Ces éléments limitent les phénomènes de bourrages.

Pour toute question, contactez le service Santé Sécurité au Travail de la MSA de Picardie : 03 23 23 68 75 / secretariatprp.grprec@picardie.msa.fr

www.ssa.msa.fr